



# FORMULAIRE DE PROMESSE DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

**À RETOURNER** EN CAS DE RÉGLEMENT PAR CHÈQUE  
(à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Lille)

pharma-budget@univ-lille.fr



UFR3S - Faculté de Pharmacie

3 rue du Professeur Laguesse  
59100 LILLE - FRANCE

## À JOINDRE AU RÉGLEMENT



Raison sociale : .....

N° SIRET : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Email : .....

Téléphone : .....

Adresse (ligne 1) : .....

Adresse (complément) : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Montant attribué : .....

Précisez un ou plusieurs diplômes (Facultatif) : .....

.....

.....

**NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE SOUTIEN**



Pour simplifier vos démarches,  
contactez-nous :

**Service Budget & Taxe d'Apprentissage**  
03 20 96 40 32  
pharma-budget@univ-lille.fr



# COMMENT SOUTENIR LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Depuis 2020, vous versez directement auprès de l'Université  
votre taxe d'apprentissage sans aucun intermédiaire !



**Faciliter le calcul de votre soutien, votre versement  
et la réception de votre reçu libératoire ?**

C'est simple avec l'application **MyTaULille** créée spécifiquement  
pour vous par l'Université de Lille !

**Vous avez utilisé l'application en 2021, vous recevrez un formulaire  
pré-rempli facilitant la saisie de votre promesse de versement.**

## LES ÉTAPES À RESPECTER POUR RECEVOIR VOTRE REÇU LIBÉRATOIRE



**1**  
**Calculez le montant**  
de votre soutien  
(simulateur disponible  
sur l'application)



**2**  
**Choisissez la composante**  
de l'Université de Lille  
que vous souhaitez soutenir



**3**  
**Générez votre promesse**  
de versement sur  
l'application MyTaULille



**4**  
Dès réception  
de votre promesse  
vous recevrez  
les coordonnées bancaires  
de l'Université de Lille.



**5**  
**Effectuez votre versement**  
par virement de préférence  
ou lettre-chèque à l'ordre  
de l'agent comptable  
de l'Université de Lille.



**6**  
L'Université de Lille  
vous adresse directement  
votre reçu fiscal dès  
la réception de votre  
versement.

**LA DATE LIMITE DE VERSEMENT EST LE 31 MAI 2022**



**CONTACTEZ-NOUS**

UFR3S - Faculté de Pharmacie

3 Rue du Professeur Laguesse  
59000 Lille

Connectez-vous  
sur l'espace taxe d'apprentissage  
du site de l'Université de Lille :

[www.univ-lille.fr/taxe-apprentissage](http://www.univ-lille.fr/taxe-apprentissage)

